ABC SOLUTIONS SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 120 avenue du Ginestier, 34470 PÉROLS
RIRET 901 192 302 00015 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 AOUT 2024

L'an 2024,
Le 31 AOUT,
A 14 heures,
Les associés de la société ABC SOLUTIONS SERVICES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 120 avenue du Ginestier 34470 PEROLS, sur convocation verbale faite lors de la signature des statuts de la Société.
Sont présents
Madame Bérengère PINCHON, titulaire de 90 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
Monsieur Jérôme TISSIER, titulaire de 10 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.
L'Assemblée est présidée par Monsieur Bérengère PINCHON, en sa qualité de Président de la Société.
Monsieur Jérôme TISSIER est désigné comme secrétaire.
Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Démission du directeur général

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président. Puis le

Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jérôme Tissier de ses fonctions de directeur général de la Société à compter du 31 Aout 2024.

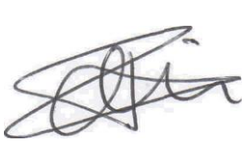
L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Bérengère PINCHON



Jérôme TISSIER

